

Rentrée scolaire 2023-2024



© LBLF ARCHITECTES

**Dossier
de presse**
Septembre 2023

Contact presse :

Davy Dano
davy.dano@morbihan.fr
02 97 54 80 02

Rentrée scolaire 2023 - 2024



© LBLF ARCHITECTES

VISITE DES COLLÈGES GOH LANNO À PLUVIGNER ET SAINTE-ANNE À SAINTE-ANNE-D'AURAY

Construction, rénovation et accessibilité des bâtiments, restauration scolaire, équipements numériques, actions pédagogiques... Le Département est engagé pour la réussite de tous les collégiens, et souhaite leur donner les meilleures conditions d'apprentissage. C'est pourquoi chaque année, il investit pour offrir des conditions d'accueil et d'enseignement de qualité et ainsi favoriser la réussite de cette étape si importante dans la vie des jeunes.

Les collégiens au cœur de l'action du Département

Depuis les lois de décentralisation de 1981-82 puis l'acte II de 2003-04, le Conseil départemental assume la responsabilité des 42 collèges publics que compte le Morbihan.

Cela va de leur construction ou extension aux réparations et restructuration, parfois même à leur reconstruction. C'est aussi le département qui assure leur fonctionnement, leurs équipements courants ainsi que l'accès aux infrastructures sportives.

Enfin, il finance des besoins particuliers comme l'internat, les classes SEGPA (Section d'enseignement général et professionnel adapté) et ULIS (Unité pour l'Inclusion Scolaire).

En 2023, le Morbihan consacre ainsi 67 M€ aux collèges : 32 M€ en investissement et 35 M€ en fonctionnement.

Cet effort financier et les interventions du Conseil départemental ne se cantonnent pas aux seuls collèges publics, puisqu'il soutient également les 45 collèges privés sous contrat du territoire fournissant les moyens de fonctionnement au même niveau que ceux des collèges publics.

326 agents du Département dans les collèges

Le personnel du Conseil départemental intervient quotidiennement dans les collèges publics.

Ainsi, 326 agents techniques départementaux y assurent l'entretien général et technique, l'accueil, la restauration et, dans certains établissements, l'hébergement.

2 millions de repas servis

2 millions de repas sont préparés et servis chaque année par les chefs cuisiniers et les équipes départementales dans les collèges publics.

Le Département fixe les tarifs des repas, en prenant garde à ce que la facture ne soit pas trop lourde pour les familles : si le coût moyen d'un repas fabriqué s'élève à 9,82 € en 2023 pour la collectivité, il est de 2,95 € pour un élève demi-pensionnaire, voire 1,95 € si l'élève bénéficie de l'aide du Conseil départemental (sous conditions de ressources) " Rest'O Collège 56 ".

En juin 2022, le Conseil départemental a décidé d'augmenter de 20 % la prise en charge pour les familles bénéficiaires de 0.80€ à 1€ par repas et d'augmenter le nombre de familles aidées.

Le collège Goh Lanno fait peau neuve

Le collège Goh Lanno a été construit en 1977 et connaît depuis plusieurs années une hausse continue de ses effectifs. En 2014, après la livraison d'une extension, sa capacité d'accueil portait à 525 élèves. Malgré cela, il présente toujours une situation de sureffectif : à la rentrée 2022, il accueillait 647 élèves, à la rentrée 2023, il accueille 664 élèves.

↳ Coût des travaux et programme

Afin de s'adapter à cette perpétuelle croissance, le Département a décidé d'investir plus de **10 M€** dans des travaux de restructuration et d'extension du collège. Les opérations visent à :

- Détruire et reconstruire la demi-pension ;
- Construire un nouveau bâtiment qui hébergera le nouvel accueil, les pôles administration et sciences ainsi que la salle polyvalente ;
- Restructurer l'externat pour y installer les espaces enseignants ;
- Réaménager les extérieurs en alternant des zones végétalisées et minérales et créer de nouveaux espaces couverts.
- Un travail de cohérence globale va être entrepris pour permettre une gestion des flux élèves plus fonctionnelle et de répondre aux standards actuels en matière d'organisation spatiale, pédagogique, et de performance du bâti.

↳ Planning

Le chantier sera organisé en 3 phases :

- la livraison de la nouvelle demi-pension est prévue en octobre 2024 ;
- la livraison de l'extension (administration, salle polyvalente et salles spécialisées) prévue en janvier 2026 ;
- la restructuration de l'externat existant et l'aménagement extérieur seront terminés quant à eux pour mars 2027.

↳ Maîtrise d'œuvre

La maîtrise d'œuvre a été confiée à l'agence LBLF basée à LA ROCHE SUR YON avec en co-traitance l'atelier RIGUIDEL basé à ETEL

Liste des principales opérations en cours d'études ou de travaux

Collège de QUESTEMBERT

Déconstruction / Reconstruction : **16,5 M€** (en travaux - livraison, collège le 6 octobre 2023 - mise en service au retour des vacances d'automne 2023 - livraison préau sportif : 3^{ème} trimestre 2024)

Collège de PLUVIGNER

Restructuration de la demi-pension et extension : **10 M€** (en travaux - livraison de la phase 1 restauration en juillet 2024)

Collège de VANNES (*Saint-Exupéry*)

Déconstruction/reconstruction y compris gymnase : **31,1 M€** en co-financement (en études - début des travaux 3^{ème} trimestre 2024)

Collège d'HENNEBONT (*Langevin*)

Extension : **2,1 M€** (en travaux - livraison mi-2024)

Collège de VANNES (*Jules Simon*)

Aménagement de la vie scolaire et préau : **2,4 M€** (en travaux - livraison 1^{er} trimestre 2024)

Collège de GOURIN

Restructuration : **5,1 M€** (en études - début des travaux 3^{ème} trimestre 2024)

Collège de MALANSAC

Rénovation thermique : **2,3 M€** (en travaux - livraison fin 2023)

Collège de LORIENT (*Anita Conti*)

Restructuration administration, vie scolaire et préau : **7,7 M€** (en études - début des travaux en 2025)

Collège de SAINT-JEAN-BREVELAY

Déconstruction/ reconstruction : **14 M€** (en études)

Collège d'AURAY

Restructuration : **10 M€** (début des études en 2024)

Morbihan Ty Self : l'autonomie commence dans l'assiette !



© ADOBE STOCK

Depuis 2016, le département a engagé une réflexion afin de lutter efficacement contre le gaspillage alimentaire et de responsabiliser les élèves lors de la prise de leurs repas.

Ainsi en 2017, une expérimentation de "salad'bar", a été menée au sein de plusieurs établissements. Les conditions de préparation des denrées et de service ont été modifiées pour permettre aux élèves de se servir eux-mêmes, selon leur faim et leurs envies.

En avril 2019, le premier self collaboratif des collèves publics morbihannais est mis en service avec l'ouverture du nouveau collège Auguste Brizeux. Rapidement ce système produit les effets escomptés et permet de nombreux avantages :

- Les collégiens sont autonomes et responsables de la composition de leur plateau, selon leur appétit et leurs envies.
- Le plat principal est toujours mangé chaud.
- En devenant acteur de leurs repas, les élèves produisent moins de déchets et contribuent ainsi activement à lutter contre le gaspillage alimentaire (environ 140gr de déchets dans un "self traditionnel" contre 20 à 40gr observés "avec Morbihan Ty Self").
- Les économies réalisées en gaspillant moins permettent d'acheter des produits de meilleure qualité (agriculture biologique, produits labellisés...) afin d'atteindre les objectifs Egalim (50% de produits durables dans l'assiette).
- L'assiette unique de service pour l'entrée et le plat permet des économies d'eau et de produits vaisselles au moment du nettoyage !
- La convivialité est améliorée car désormais, le personnel de cuisine et de service est présent en salle et non plus à servir derrière la ligne de self.

- Libérées partiellement de ce temps de service, les équipes de restauration peuvent désormais accompagner et conseiller les adolescents dans leurs choix.
- Présents au pôle "Plats chauds", les agents continuent de servir les viandes, poissons, fritures... et veillent à ce qu'il n'y ait ni abus ni manque pour que le repas soit un moment de plaisir avec des produits de qualité.

2019

Collège Auguste Brizeux à Lorient

2021

Collège Jules Simon à Vannes

2022

Collège Pierre et Marie Curie à Hennebont
Collège Beaumanoir à Ploërmel
Collège Kerfontaine à Pluneret
Collège de Trefaven à Lorient.

2023

Collège Le Verger à Auray
Collège Eugène Guillevic à Saint-Jean-Brévelay
Collège Cousteau à Séné
Collège Jean Moulin à Locminé

2024

Collège Chateaubriand à Gourin
Collège Jean-Corentin Carré au Faouët
Collège Goh Lanno à Pluvigner

Collèves bénéficiant du programme de restauration Morbihan Ty Self

La nouvelle demie pension en construction du collège Goh Lanno à Pluvigner bénéficiera lui aussi à l'issue des travaux en octobre 2024, du nouveau programme de restauration *Morbihan Ty Self* mise en place par le Département du Morbihan.

L'objectif de mise en service du programme *Morbihan Ty Self* sur l'ensemble des collèges publics morbihannais sera atteint en 2027.

Plan d'équipement numérique des collèges



© ADOBE STOCK

Le Département du Morbihan accorde une importance particulière à l'accompagnement numérique des collèges et des collégiens. Il s'agit de garantir l'égalité d'accès au numérique pour les élèves et d'offrir aux enseignants les outils nécessaires à un enseignement de qualité. Dans le cadre de son nouveau plan numérique 2023-2027 une enveloppe supérieure de 30 % par rapport au plan précédent a été votée par les élus départementaux.

Les objectifs du plan dans les collèges publics :

- Poursuivre le programme d'équipement numérique en dotant chaque établissement de terminaux adaptés aux différents usages : ordinateurs fixes, portables, tablettes et systèmes de vidéoprojection.
- Reconduire le programme de prêt gracieux de matériel par le biais de la " Ticothèque " départementale.
- Garantir un nombre d'équipements homogènes entre les établissements.
- Poursuivre activement le déploiement de l'accès au très haut débit et au wifi dans les établissements.
- Poursuivre le développement des équipements nomades (tablettes, PC portables) et en augmenter sensiblement le nombre en salle de classe et à destination des enseignants.
- Conformément à la réglementation, prendre sous responsabilité départementale la maintenance informatique des collèges. En cohérence, de lourds travaux ont été menés afin de faciliter l'accès des établissements au très haut débit internet.

Les objectifs du plan dans les collèges privés :

- Poursuivre le programme d'équipement numérique en allouant une subvention plus élevée pour l'achat de terminaux adaptés aux différents usages : ordinateurs fixes, portables, tablettes.
- Permettre l'acquisition de matériel nécessaire au fonctionnement du réseau (switchs, serveurs...) et au déploiement du wifi (bornes, dispositifs de recopie vidéo...) grâce à une nouvelle subvention conséquente.
- Poursuivre le financement des vidéoprojecteurs dans le cadre de la subvention matériel hors terminaux.
- Subventionner du matériel neuf et/ou reconditionné, fixe et nomade.
- Reconduire le programme de prêt gracieux de matériel par le biais de la " Ticothèque " départementale.

Pour les cinq prochaines années, cela représente un investissement financier total de 20,5 millions d'euros, soit deux fois plus que sur la période précédente. Pour la définition de ce nouveau plan d'équipement numérique, le Département a travaillé en étroite collaboration avec les services de l'Éducation nationale (pour les collèges publics), avec les services de la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique (pour les collèges privés) et les chefs d'établissement des collèges, en y associant naturellement les enseignants.

Généralions Héros

Mission mémorielle



La nécropole nationale de Sainte-Anne-d'Auray est un haut lieu de mémoire du territoire morbihannais, et reste pourtant particulièrement méconnue.

Créée en 1959, elle rassemble les sépultures de plus de 2 000 morts pour la France lors de quatre conflits mondiaux : guerre de 1870, première et seconde guerre mondiale, guerre d'Indochine. Ces soldats, en grande majorité des hommes et une femme, bien souvent jeunes, viennent de tous horizons mais ont en commun de s'être engagés à un moment de leur histoire et d'être morts au combat.

Au titre de sa politique de mémoire, le Département du Morbihan, en coopération étroite avec la Préfecture, souhaite proposer aux collégiens en classe de 3^{ème} un projet de valorisation de cette nécropole.

Pour cette première expérimentation, les collèges de la communauté de communes d'Auray-Quiberon-Terre Atlantique (AQTA), qui sont privilégiés en raison de leur proximité géographique avec le site, vont pouvoir proposer aux collégiens de perpétuer la mémoire de ces combattants.

Pour cela, les élèves choisiront un soldat inhumé au sein de la nécropole et retraceront son parcours et son environnement. Ce travail sera mené en lien avec les Archives départementales du Morbihan. Des ateliers pédagogiques animés par des intervenants professionnels seront proposés pour donner lieu à la création d'une œuvre mémorielle contemporaine (stop motion, slam, ateliers d'écriture, ateliers de photographie...).

Le travail des élèves sera mis en valeur lors d'une projection vidéo organisée à l'Hôtel du Département à Vannes en mai 2024.



morbihan.fr

